Local Government

Gouvernements locaux

2007-2008

Annual Report

Rapport annuel

2007-2008

2007-2008 Annual Report

Published by:
Department of Local Government
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2008

Cover:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Department of Local Government

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55471-115-4
ISSN 1702-6164

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2007-2008

Publié par :
Ministère des Gouvernements locaux
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2008

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition :
Ministère des Gouvernements locaux

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55471-115-4
ISSN 1702-6164

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Local Government

Gouvernements locaux

2007-2008

Annual Report

Rapport annuel

2007-2008

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Local Government for the fiscal year, which ended March 31st, 2008.

Respectfully submitted,



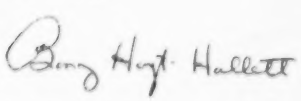
Carmel Robichaud
Minister of Local Government

The Honourable Carmel Robichaud
Minister of Local Government
Fredericton, New Brunswick

Dear Minister:

I am pleased to submit for your information the Annual Report of the Department of Local Government for the fiscal year, which ended March 31st, 2008.

Yours truly,



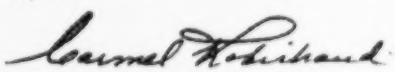
Bonny Hoyt-Hallett
Deputy Minister
Department of Local Government

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province du
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Gouvernements locaux pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2008.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'hommage de mon profond respect.



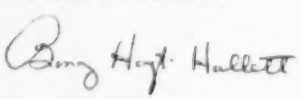
Carmel Robichaud
Ministre des Gouvernements locaux

L'honorable Carmel Robichaud
Ministre des Gouvernements locaux
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Madame la ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère des Gouvernements locaux pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2008.

Veuillez recevoir, Madame la ministre, l'assurance de ma très haute considération.



Bonny Hoyt-Hallett
Sous-ministre
Ministère des Gouvernements locaux

TABLE OF CONTENTS

Foreword i
Highlights of our Key Initiatives and Activities ii
Vision, Mission and Mandate Statements iv
Who we are – The Department's Organizational Structure v
How to reach us
  Our Central and Regional Offices vi
  Regional Map vii
Our Legislation viii

WHAT WE DO – THE DEPARTMENT'S KEY SERVICES AND RESPONSIBILITIES 1
Assessment and Planning Appeal Board 1
Municipal Capital Borrowing Board 2

LOCAL GOVERNANCE AND COMMUNITY INFRASTRUCTURE DIVISION 3
Capacity Building Branch 3
Community Restructuring Branch 4
Community Infrastructure Branch 5

LOCAL SERVICE DISTRICT DIVISION 6

CORPORATE AND COMMUNITY FINANCE DIVISION 6
Corporate Finance Branch 6
Community Finance Branch 7

POLICY, PLANNING AND PUBLIC AFFAIRS DIVISION 8
Policy and Legislative Affairs Branch 8
Strategic Initiatives Development Branch 9
Public Affairs Branch 10
Program Planning and Evaluation Section 10

CORPORATE SERVICES DIVISION 10
Human Resources and Administration Branch 11
Official Languages Administration 11
Information and Technology Management Branch 11

OUR FINANCIAL INFORMATION 13
Expenditure Tables – Main Estimates 13
Expenditure tables 15
Department Restructure – Financial Results 15
Distribution of the Department's Budget 17
Performance Measures 18

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos i
Faits saillants des principaux projets et activités ii
Vision, mission et énoncés du mandat iv
Qui nous sommes – Structure organisationnelle du ministère v
Pour nous joindre
  Bureaux régionaux et central vi
  Carte des régions vii
Nos lois viii

CE QUE NOUS FAISONS – PRINCIPAUX SERVICES ET RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE 1
Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme 1
Commission des emprunts de capitaux par les municipalités 2

DIVISION DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE 3
Direction du renforcement des capacités 3
Direction de la restructuration communautaire 4
Direction de l'infrastructure communautaire 5

DIVISION DES DISTRICTS DE SERVICES LOCAUX 6

DIVISION DES FINANCES GÉNÉRALES ET COMMUNAUTAIRES 6
Direction des finances générales 6
Direction des finances communautaires 7

DIVISION DES POLITIQUES, DE LA PLANIFICATION ET DES AFFAIRES PUBLIQUES 8
Direction des politiques et des affaires législatives 8
Direction du développement des initiatives stratégiques 9
Direction des affaires publiques 10
Section de la planification et de l'évaluation des programmes 10

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX 10
Direction des ressources humaines et de l'administration 11
Administration des langues officielles 11
Direction de la gestion de l'information et de la technologie 11

NOTRE INFORMATION FINANCIÈRE 13
Tableaux des dépenses – Budget principal 13
Tableaux des dépenses 15
Résultats financiers – Restructuration du ministère 15
Répartition du budget du ministère 17
Mesures du rendement 19

FOREWORD

The Department of Local Government is the provincial government's foremost link to communities throughout the province, be they cities, towns, villages, rural communities, or local service districts. Building and sustaining relationships with communities is fundamental to our role, and our vision.

Improvements in Service Delivery

The 2007-2008 fiscal year has been an ongoing period of change for the Department of Local Government. The organizational and operational changes that have and will continue to be implemented are part of the Department's ultimate goal of effective service delivery that promotes and supports self-sufficient communities in a self-sufficient province.

Where we have been and where we are going

In January 2007, the Department began a review of its structure and business processes with the aim of creating centres of excellence to strengthen program and service delivery to the broad range of clientele it serves. The review, which involved all staff, resulted in a new focus and corresponding organizational structure which took effect during the second quarter of fiscal 2007-2008.

Hand in hand with the 2007 organizational review, the Department undertook a renewed operational and strategic planning process, which resulted in the creation of a five-year strategic plan. This plan is available publicly through the Department's website at http://www.gnb.ca/localgovernment. The performance measures associated with each of the key goals identified in the strategic plan will now become part of the department's annual reporting exercise, and appear in this report on pages 18 and 19.

The single most significant milestone over the past year was the Premier's appointment in September 2007, of a Commissioner to review local governance in New Brunswick. This marks the first fully integrated review of local governance in over 40 years, and the Commissioner's Action Plan is expected to generate a new dialogue on local governance issues.

It is an invigorating time for the Department as we seek to develop and carry out new and innovative ways to encourage opportunities for the communities of today and well into the future.

AVANT-PROPOS

Le ministère des Gouvernements locaux est le principal lien du gouvernement provincial avec les communautés de la province, c'est-à-dire les cités, villes, villages, communautés rurales ou districts de services locaux. La création et le maintien de liens avec les communautés sont essentiels au rôle et à la mission du ministère.

Améliorations de la prestation des services

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, le ministère des Gouvernements locaux a connu une période continue de changements. Les changements organisationnels et opérationnels qui ont eu lieu et qui se poursuivront font partie du but ultime du ministère d'assurer une prestation efficace des services qui encourage et appuie les communautés autosuffisantes dans une province autosuffisante.

Évolution et vision du ministère

En janvier 2007, le ministère a entrepris une étude de sa structure et de ses méthodes opérationnelles afin de créer des centres d'excellence pour améliorer la prestation des programmes et des services à sa clientèle diversifiée. À la suite de l'étude à laquelle tout le personnel a participé, une nouvelle approche et la structure organisationnelle correspondante ont été mises en place durant le deuxième trimestre de l'exercice financier 2007-2008.

Parallèlement à l'étude organisationnelle entreprise en 2007, le ministère a entamé un processus de planification stratégique et opérationnelle renouvelé qui a mené à l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal. Le plan est accessible sur le site Web du ministère à http://www.gnb.ca/gouvernementslocaux. Les mesures du rendement correspondant à chaque objectif énoncé dans le plan stratégique feront dorénavant partie intégrante de l'exercice de présentation du rapport annuel du ministère. Elles figurent à la page 18 et 19 du présent rapport.

En septembre 2007, le premier ministre a nommé un commissaire chargé d'examiner la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick. Cette nomination représente l'étape clé de la dernière année. L'examen entrepris par le commissaire est la première étude entièrement intégrée sur la gouvernance locale depuis plus de 40 ans. Le plan d'action du commissaire devrait susciter un nouveau dialogue sur les questions relatives à la gouvernance locale.

Cette période est stimulante pour le ministère qui veut développer et adopter des moyens nouveaux et novateurs afin de favoriser les possibilités pour les communautés d'aujourd'hui et de demain.

HIGHLIGHTS OF OUR KEY INITIATIVES AND ACTIVITIES IN 2007-2008

Facilitated agreements between the Department and 79 municipalities on the Gas Tax Fund for a total commitment of $87,380,920. The total transfer to municipalities for investment in projects was $25,598,452.

Approved 15 new Gas Tax Fund projects in unincorporated areas of the province, representing an investment of $1,595,886 during the fiscal year, which brought the total to 19 projects for this component of the Fund.

Worked on 10 restructuring projects, including annexations, one to the City of Dieppe, and another to the Village of Lac-Baker, as well as the establishment of the Rural Community of Upper Miramichi.

Facilitated a shared recreational service agreement between the City of Fredericton and eight neighbouring local service districts. The sharing of recreational services allows municipalities and local service districts (LSDs) to reduce costs, and make better long-term infrastructure investments that serve many communities.

Held workshops with municipal representatives on the new Compliance and Enforcement Provisions for Residential Maintenance and Occupancy Standards.

Developed resource and training materials for the newly established Rural Community of Upper Miramichi.

Launched the Local Government Resource Manual at the Association of Municipal Administrators of New Brunswick annual general meeting in Edmundston. The Manual is a web-based resource tool designed to encourage a self-help approach by local government personnel and council members.

Facilitated participation by the municipal sector in consultation undertaken by the Right to Information and Protection of Personal Information Review Task Force.

Created a five-year Strategic Plan for the Department (2007-2012).

Organized the first Premier's Forum, an event designed to strengthen liaison between members of Cabinet, including the Premier, and representation from New Brunswick's municipal sector.

FAITS SAILLANTS DE NOS PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS EN 2007-2008

A facilité les ententes relatives au Fonds de la taxe sur l'essence entre le ministère et 79 municipalités, pour un engagement total de 87 380 920 $. Le transfert total aux municipalités pour des investissements dans des projets était d'un montant de 25 598 452 $.

A approuvé 15 nouveaux projets du Fonds de la taxe sur l'essence dans des secteurs non constitués en municipalités de la province, représentant un investissement de 1 595 886 $ au cours de l'exercice financier, ce qui porte à 19 le nombre de projets pour cette composante du Fonds.

A travaillé à 10 projets de restructurations, y compris des annexions, dont une à la Ville de Dieppe et une autre au Village de Lac-Baker, de même que la création de la Communauté rurale de Upper Miramichi.

A facilité l'entente de partage des services de loisirs entre la Ville de Fredericton et huit districts de services locaux avoisinants. Le partage des services de loisirs permet aux municipalités et aux districts de services locaux (DSL) de réduite les coûts, et de faire de meilleurs investissements à long terme en matière d'infrastructure qui servent plusieurs collectivités.

A organisé des ateliers avec les représentants municipaux sur les nouvelles dispositions de conformité et d'exécution relatives aux normes d'entretien et d'occupation résidentielles.

A élaboré du matériel documentaire et de formation pour la nouvelle Communauté rurale d'Upper Miramichi.

A inauguré le Guide de ressources pour les administrations locales lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick à Edmundston. Le Guide est une ressource en ligne visant à encourager une approche de recherche autonome pour les employés des administrations locales et les membres des conseils.

A facilité la participation du secteur municipal à la consultation entreprise par le Groupe de travail sur la révision du droit à l'information et de la protection des renseignements personnels.

A élaboré un plan stratégique quinquennal pour le ministère (2007-2012).

A organisé le premier Forum du premier ministre, un événement conçu pour renforcer les liens entre les membres du Cabinet, y compris le premier ministre, et les représentants du monde municipal du Nouveau-Brunswick.

Acted as a liaison to enable information gathering from, and consultative opportunities with key stakeholders and other government departments and agencies in support of the Commissioner on the Future of Local Governance.

A servi de lien afin de permettre la collecte d'information auprès des intervenants clés et des autres ministères et organismes gouvernementaux, et des occasions de consultation, en appui au commissaire chargé d'examiner l'avenir de la gouvernance locales.

Introduced legislation to limit liability for volunteer firefighters in carrying out their duties and to indemnify these volunteers in the event of court proceedings.

A présenté une loi pour limiter la responsabilité des pompiers volontaires dans l'exercice de leurs fonctions, et pour indemniser ces bénévoles en cas d'actions en justice.

Coordinated the development of a departmental Action Plan to address the results of the 2007 Public Service Employee Survey and the feedback received through extensive consultation with employees. The Department has begun working on several initiatives as outlined in the Action Plan.

A coordonné l'élaboration d'un plan d'action pour le ministère en vue de donner suite aux résultats du sondage mené auprès des employés de la fonction publique en 2007 et aux commentaires obtenus des employés lors d'une vaste consultation. Plusieurs projets, tels que décrits dans le plan d'action, sont en cours d'élaboration au ministère.

Developed new physical displays and online images for the Department, incorporating the new provincial branding, photographs provided by municipalities, and messaging drawn from the Department's vision and mission statements.

A conçu le nouveau matériel visuel et les nouvelles images en ligne pour le ministère, incorporant la nouvelle image de marque provinciale, les photographies fournies par les municipalités, et le message inspiré des énoncés de vision et de mission du ministère.

Implemented the electronic travel claim system for the Department, and trained employees on the system.

A mis en œuvre le système électronique de demande de remboursement des frais de voyage pour le ministère, et a offert de la formation sur le système aux employés.

Coordinated the launch of a departmental Wellness Strategy, which outlines the Department's vision of incorporating a holistic approach to wellness within our workplace. Several initiatives were held during the year in support of the Strategy, including an Active Living Challenge, lunch and learn sessions, an employee recognition event and the provision of ergonomic assessments.

A coordonné le lancement de la stratégie du mieux-être du ministère, qui décrit la vision du ministère qui incorpore une approche holistique au mieux-être dans notre milieu de travail. Plusieurs projets ont été entrepris au cours de l'année pour appuyer la stratégie, y compris le programme de vie active, des conférences midi, une activité de reconnaissance des employés et la prestation d'évaluations ergonomiques.

Our Vision / Notre vision

Vibrant, viable communities in a self-sufficient province.
Des communautés viables et dynamiques dans une province autosuffisante.

Our Mission / Notre mission

To provide provincial leadership in support of self-sufficient communities.
Offrir un leadership provincial pour appuyer les communautés autosuffisantes.

MANDATE STATEMENTS

Our mission will be achieved by:

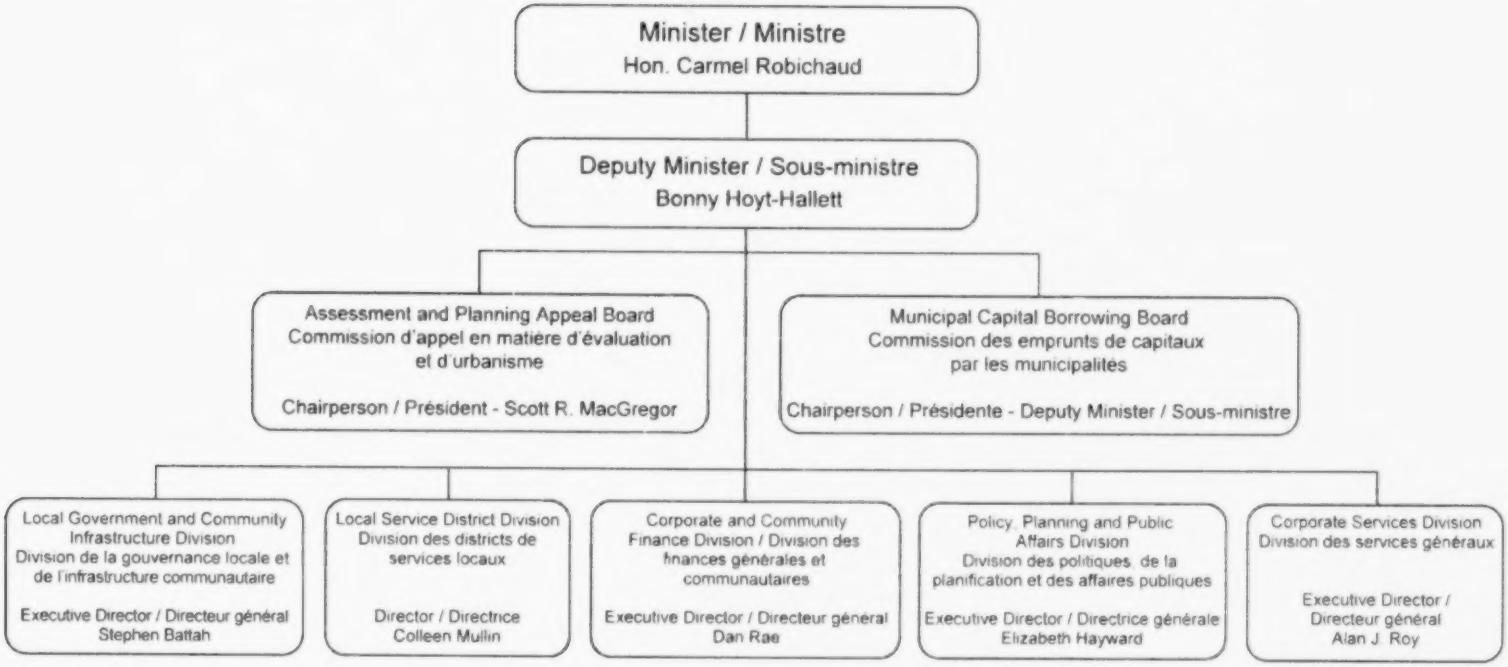
- Recruiting, developing, and retaining employees as part of a dynamic team.
- Providing advisory and educational support to those who govern and manage communities.
- Supporting sound community financing and budget development.
- Responding to interest in community restructuring and facilitating restructuring initiatives.
- Carrying out the required day-to-day operations in Local Service Districts.
- Providing engineering advice in support of existing or new community infrastructure.
- Managing community project funding initiatives.
- Developing policy and legislation in response to local governance issues and community needs.
- Serving as the key point of liaison between other provincial departments and our stakeholders.
- Liaising with the federal government on issues and programs which affect New Brunswick's communities.

ÉNONCÉS DU MANDAT

Notre mission sera réalisée par les moyens suivants :

- Recruter, perfectionner et maintenir des employés au sein d'une équipe dynamique.
- Offrir un soutien consultatif et éducatif à ceux qui gouvernent et gèrent les communautés.
- Appuyer un bon financement communautaire et une saine préparation budgétaire.
- Répondre aux intérêts dans la restructuration communautaire et faciliter les initiatives de restructuration.
- Mener à bien les activités quotidiennes exigées dans les districts de services locaux.
- Offrir des conseils en ingénierie pour appuyer l'infrastructure communautaire actuelle ou nouvelle.
- Gérer les mesures de financement de projets communautaires.
- Élaborer des politiques et la législation en réponse aux questions de gouvernance locale et aux besoins communautaires.
- Servir de point clé de liaison entre les autres ministères provinciaux et nos intervenants.
- Assurer la liaison avec le gouvernement fédéral sur les questions et les programmes qui touchent les communautés du Nouveau-Brunswick.

Who we are – The Department's Organizational Structure
Qui nous sommes – Structure organisationnelle du ministère


Minister / Ministre
Hon. Carmel Robichaud
Deputy Minister / Sous-ministre
Bonny Hoyt-Hallett
Assessment and Planning Appeal Board
Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme
Chairperson / Président - Scott R. MacGregor
Municipal Capital Borrowing Board
Commission des emprunts de capitaux par les municipalités
Chairperson / Présidente - Deputy Minister / Sous-ministre
Local Government and Community Infrastructure Division
Division de la gouvernance locale et de l'infrastructure communautaire
Executive Director / Directeur général
Stephen Battah
Local Service District Division
Division des districts de services locaux
Director / Directrice
Colleen Mullin
Corporate and Community Finance Division / Division des finances générales et communautaires
Executive Director / Directeur général
Dan Rae
Policy, Planning and Public Affairs Division
Division des politiques, de la planification et des affaires publiques
Executive Director / Directrice générale
Elizabeth Hayward
Corporate Services Division
Division des services généraux
Executive Director / Directeur général
Alan J. Roy

How to Reach us – Our Central and Regional Offices
Pour nous joindre – Bureaux régionaux et central

CENTRAL OFFICE / BUREAU CENTRAL

DEPARTMENT OF LOCAL GOVERNMENT / MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX
Marysville Place, 20 McGloin Street, Fredericton, NB E3A 5T8
Place Marysville, 20, rue McGloin, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3A 5T8

REGIONAL OFFICES / BUREAUX RÉGIONAUX

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 1

LYNN DEGRÂCE

BATHURST
159 rue Main St., Suite/bureau 202
Bathurst, N.B. (N.-B.), E3A 1A6

Tel. / Tél. : 506-547-7443
Fax / Téléc. : 506-547-7655
E-mail / Courriel : lynn.degrace@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 2

GÉRALD FOURNIER

MIRAMICHI
316 ave. Dalton Ave.
Miramichi, N.B. (N.-B.), E1V 3N9

Tel. / Tél. : 506-778-6686
Fax / Téléc. : 506-778-6796
E-mail / Courriel : gerald.fournier@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 3

DANIEL GOGUEN

RICHIBUCTO
Newstart Building
9239 rue Main St.
Richibucto, N.B. (N.-B.), E4W 4B4

Tel. / Tél. : 506-523-7604
Fax / Téléc. : 506-523-7648
E-mail / Courriel : daniel.goguen@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 4

BRIAN LAMB

HAMPTON
410 promenade William Bell Drive, Unit / unité 2
Hampton, N.B. (N.-B.), E5N 2C2

Tel. / Tél. : 506-832-6000
Fax / Téléc. : 506-832-6007
E-mail / Courriel : brian.lamb@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 5

PETER KAVANAGH

WOODSTOCK
111 rue Chapel St.
Woodstock, N.B. (N.-B.), E7M 1G6

Tel. / Tél. : 506-325-4847
Fax / Téléc. : 506-325-4541
E-mail / Courriel : peter.kavanagh@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 6

DORIS BLANCHARD

EDMUNDSTON
Carrefour Assomption, 121 rue de Église St., 3rd Floor - 3e étage
Edmundston, N.B. (N.-B.) E3V 1J9

Tel. / Tél. : 506-735-2763
Fax / Téléc. : 506-735-2310
E-mail / Courriel : doris.blanchard@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 7

DARREN MCCABE

ST. STEPHEN
St. Stephen Regional Centre
41 rue King St.
St. Stephen, N.B. (N.-B.), E3L 2C1

Tel. / Tél. : 506-466-7370
Fax / Téléc. : 506-466-7373
E-mail / Courriel : darren.mccabe@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 8

ANDRÉ SONIER

TRACADIE-SHEILA
3518 - 2 rue Main St.
Tracadie-Sheila, N.B. (N.-B.), E1X 1C9

Tel. / Tél. : 506-394-3868
Fax / Téléc. : 506-394-3897
E-mail / Courriel : andre.sonier@gnb.ca

Department of Local Government

Local Services Managers (LSM) Office Locations and Regional Boundaries

Ministère des Gouvernements locaux

Emplacements des bureaux des gestionnaires des services locaux (GSL) et limites régionales



OUR LEGISLATION

Agricultural Land Protection and Development Act [subsection 10(2) and section 11)]

An Act to Comply with the Request of The City of Saint John on Taxation of the LNG Terminal

Assessment and Planning Appeal Board Act

Business Improvement Areas Act

Cemetery Companies Act [paragraph 5(1)(c)]

Control of Municipalities Act

Days of Rest Act

Edmundston, 1998 Act

Evidence Act (sections 88, 89 and 90)

Greater Saint John Regional Facilities Commission Act

Highway Act (sections 58 to 62.1)

Metric Conversion Act

Municipal Assistance Act (subsection 3(1) and sections 5 and 9)

Municipal Capital Borrowing Act

Municipal Debentures Act

Municipal Thoroughfare Easements Act

Municipalities Act [other than subsection 19(8), paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b) and subsections 125(1) and 188(3)]

New Brunswick Municipal Finance Corporation Act [section 14 and subsection 16(4)]

Police Act [paragraph 17.05(2)(b), subsections 17.06(3) and (4), paragraph 17.2(3)(b) and subsections 17.4(3) and (4)]

Real Property Tax Act [section 4 and subsection 5(10)]

Service New Brunswick Act [paragraph 15.1(3)(b)]

Society for the Prevention of Cruelty to Animals Act

Unsightly Premises Act

NOS LOIS

Loi sur l'aide aux municipalités [paragraphe 3(1) et articles 5 et 9]

Loi sur la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme

Loi de la Commission des installations régionales du Grand Saint John

Loi sur les compagnies de cimetière [alinéa 5(1)c)]

Loi sur le contrôle des municipalités

Loi sur la conversion au système métrique

Loi sur la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick [article 14 et paragraphe 16(4)]

Loi sur les débentures émises par les municipalités

Loi sur Edmundston, 1998

Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités

Loi sur l'impôt foncier [article 4 et paragraphe 5(10)]

Loi sur les jours de repos

Loi sur les lieux inesthétiques

Loi sur les municipalités [sauf paragraphe 19(8), alinéas 87.1(1)b) et (2)b), et paragraphes 125(1) et 188(3)]

Loi sur la police [alinéa 17.05(2)b), paragraphes 17.06(3) et (4), alinéa 17.2(3)b et paragraphes 17.4(3) et (4)]

Loi sur la preuve (articles 88, 89 et 90)

Loi sur la protection et l'aménagement du territoire agricole [paragraphe 10(2) et article 11]

Loi sur Services Nouveau-Brunswick [alinéa 15.1(3)b)]

Loi sur les servitudes de passage au profit des municipalités

Loi sur la Société protectrice des animaux

Loi sur la voirie (articles 58 à 62.1)

Loi sur les zones d'amélioration des affaires

Loi visant à respecter la demande de la cité appelée The City of Saint John sur la taxation du terminal de GNL

WHAT WE DO – THE DEPARTMENT'S KEY SERVICES AND RESPONSIBILITIES

In the year covered by this annual report (fiscal 2007-2008), the Department of Local Government was comprised of two Boards:

The Assessment and Planning Appeal Board, and
The Municipal Capital Borrowing Board

and five Divisions:

- The Local Governance and Community Infrastructure Division,
- The Local Service District Division,
- The Corporate and Community Finance Division,
- The Policy, Planning and Public Affairs Division, and
- The Corporate Services Division.

Following are descriptions that provide an overview of the two Boards, as well as the services and responsibilities under each of the function areas within the five Divisions.

ASSESSMENT AND PLANNING APPEAL BOARD

The Assessment and Planning Appeal Board functions independently from the Department, but for administration purposes, such as staffing and budget allocation, is aligned with Local Government.

The Board is responsible for hearing appeals and rendering decisions on the following:

- Property tax assessment appeals,
- Appeals of land use and planning decisions, and
- Appeals of local Heritage Review Board decisions under the *Municipal Heritage Preservation Act*.

The Board conducts hearings through 11 regional panels, which are convened as and where required throughout the province. Each panel consists of a chairperson and two members appointed from the respective region. The Chair of the Assessment and Planning Appeal Board may either chair an appeal hearing, or designate one of three vice-chairs to act as chair for a hearing.

CE QUE NOUS FAISONS – PRINCIPAUX SERVICES ET RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE

Au cours de l'année visée par le présent rapport annuel (exercice financier 2007- 2008), le ministère des Gouvernements locaux était formé de deux commissions :

Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme, et
Commission des emprunts de capitaux par les municipalités,

et de cinq divisions :

- Division de la gouvernance locale et de l'infrastructure communautaire,
- Division des districts de services locaux,
- Division des finances générales et communautaires,
- Division des politiques, de la planification et des affaires publiques, et
- Division des services généraux.

Les descriptions suivantes donnent un aperçu des deux commissions, ainsi que des services et responsabilités relevant de chaque secteur de fonctionnement des cinq divisions.

COMMISSION D'APPEL EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET D'URBANISME

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est autonome, mais elle relève du ministère des Gouvernements locaux à des fins administratives comme la dotation en personnel et l'allocation budgétaire.

La Commission est chargée d'entendre les appels suivants et de rendre des décisions :

- Appels en matière d'évaluation foncière,
- Appels des décisions en matière de planification et d'utilisation des terres,
- Appels des décisions des comités du patrimoine locaux en vertu de la *Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal*.

La Commission tient des audiences par l'entremise de 11 comités régionaux qui se réunissent au besoin et à l'endroit requis dans la province. Chaque comité est composé d'un président et de deux membres nommés par la région respective. Le président de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme peut présider l'audience d'un appel ou désigner un des trois vice-présidents pour présider une audience.

Following is a summary of the Board's activity in 2007-2008:

Property Tax Assessment Appeals:

- Received 161 property tax assessment appeals.
- Scheduled 328 hearings; of these, some cases were withdrawn, rescheduled or adjourned, leaving a total of 153 appeals requiring a hearing to be conducted.
- Rendered a total of 153 written decisions.
- During the year, 264 appeals were disposed of either through a hearing or withdrawal.

Land Use and Planning Decision Appeals:

- 27 appeals were filed.
- Disposed of 23 planning appeals.

Heritage Review Board Decision Appeals:

- Received two heritage appeals.
- Disposed of one heritage appeal.

Note: Beginning in 2008-2009, a summary of residential property appeals will be included in all future annual reports of the Department.

MUNICIPAL CAPITAL BORROWING BOARD

The Municipal Capital Borrowing Board (MCBB) authorizes long-term capital borrowing as well as interim financing for capital works (e.g. water and sewer systems, buildings and heavy equipment) by municipalities, rural communities and municipal agencies, such as solid waste commissions. The Board also monitors each file once capital borrowing is authorized.

The MCBB is comprised of a Chair, Vice-Chair, Secretary, and three additional members. A new member was appointed in November 2007.

Given that municipalities operate on a calendar year, the following is a summary of the Board's activity in 2007:

- Received 99 applications for authorization for capital borrowing, totalling $145 million from 65 of the province's municipalities, rural communities and municipal agencies.
- Held 10 regular hearings and one special hearing during 2007 approving $98 million in long-term capital borrowing and $25 million in interim financing for capital works. An additional $22 million in funding requests were tabled for further information or conditionally approved pending confirmation of funding from other sources.

Voici un sommaire des activités de la Commission en 2007-2008.

Appels en matière d'évaluation foncière

- 161 appels reçus en matière d'évaluation foncière.
- 328 audiences prévues; certains appels ont été retirés, reportés ou ajournés, laissant un total de 153 appels qui ont exigé la tenue d'une audience.
- 153 décisions écrites rendues.
- 264 appels réglés à la suite d'une audience ou d'un retrait au cours de l'année.

Appels des décisions en matière de planification et d'utilisation des terres

- 27 appels déposés.
- 23 appels réglés en matière de planification.

Appels des décisions des comités du patrimoine locaux

- deux appel reçu en matière de patrimoine.
- un appel réglé en matière de patrimoine.

Note : À compter de 2008-2009, un sommaire des appels en matière d'évaluation foncière résidentielle sera inclus dans tous les rapports annuels à venir du ministère.

COMMISSION DES EMPRUNTS DE CAPITAUX PAR LES MUNICIPALITÉS

La Commission des emprunts de capitaux par les municipalités (CECM) autorise les emprunts de capitaux à long terme de même que le financement provisoire pour des travaux d'immobilisation (par exemple : réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments et équipement lourd) par les municipalités, les communautés rurales et les organismes municipaux, comme les commissions de gestion des déchets solides. La Commission suit aussi chaque dossier lorsque l'emprunt de capitaux est autorisé.

La CECM se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de trois autres membres. Un nouveau membre a été nommé en novembre 2007.

Comme les municipalités fonctionnent par année civile, voici un sommaire des activités de la Commission en 2007 :

- 99 demandes d'autorisation d'emprunt de capitaux d'une valeur totale de 145 millions de dollars reçues de 65 municipalités, communautés rurales et organismes municipaux de la province.
- 10 audiences ordinaires et une audience spéciale tenues en 2007, pour l'approbation d'emprunts de capitaux à long terme d'une valeur de 98 millions de dollars et de financement provisoire d'une valeur de 25 millions de dollars pour des travaux d'immobilisation.

LOCAL GOVERNANCE AND COMMUNITY INFRASTRUCTURE DIVISION

A fundamental role of the Department of Local Government is to serve as the primary point of liaison between the Provincial Government and incorporated communities (cities, towns, villages, and rural communities), providing a conduit for ongoing dialogue on community issues. To augment this role during the 2007-2008 fiscal year, the Local Governance and Community Infrastructure Division provided a broad array of advisory and technical advice to these incorporated communities.

In 2007-2008, the Department's community operational responsibilities were administered under the Local Governance and Community Infrastructure Division through three Branches:

- Capacity Building,
- Community Restructuring, and
- Community Infrastructure.

An outline of the services provided by each of the three Branches during the 2007-2008 fiscal year follows.

Capacity Building Branch

The key services administered by the Capacity Building Branch during 2007-2008 were the ongoing provision of advice to municipalities, and building governing capacity at the local level, as well as the provision of engineering and technical support to communities.

During the year, the Branch provided guidance to local government officials regarding the exercise of their powers and the administration of their communities, and various other issues relating to local government operations and the application of the *Municipalities Act*.

The Branch also facilitated discussion with local government officials and their representative associations to aid in identifying issues of concern to municipalities as well as to seek potential solutions.

This was accomplished in part through the coordination of meetings of the Provincial-Municipal Council (PMC). The PMC is the forum through which the minister responsible for local government discusses issues and consults with the presidents of the three associations representing municipal elected officials. The three associations include l'Association francophone des municipalités du Nouveau-

De plus, 22 millions de dollars en réponse à des demandes de financement ont été soit déposés pour de l'information supplémentaire, soit approuvés sous condition en attendant la confirmation du financement d'autres sources.

DIVISION DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE

Un rôle fondamental du ministère des Gouvernements locaux est d'agir comme principal lien entre le gouvernement provincial et les communautés constituées (cités, villes, villages et communautés rurales), servant d'intermédiaire pour maintenir le dialogue sur les questions communautaires. Afin d'élargir ce rôle, la Division de la gouvernance locale et de l'infrastructure communautaire a offert, au cours de l'exercice financier 2007-2008, une vaste gamme de conseils techniques et consultatifs à ces communautés constituées.

En 2007-2008, la Division de la gouvernance locale et de l'infrastructure communautaire a assumé les responsabilités opérationnelles du ministère relatives aux communautés, par l'entremise de trois directions :

- Renforcement des capacités,
- Restructuration communautaire, et
- Infrastructure communautaire.

Voici les grandes lignes des services offerts par chacune des trois directions au cours de l'exercice financier 2007-2008.

Direction du renforcement des capacités

Les principaux services gérés par la Direction du renforcement des capacités, en 2007-2008, étaient la prestation continue de conseils aux municipalités et le développement de la capacité de gouvernance à l'échelle locale, ainsi que la prestation d'un service de soutien technique et d'ingénierie aux communautés.

Au cours de l'année, la Direction a fourni aux représentants des administrations locales une orientation sur l'exercice de leurs pouvoirs et l'administration de leurs collectivités, et sur diverses autres questions liées au fonctionnement des administrations locales et à l'application de la *Loi sur les municipalités*.

La Direction a aussi facilité les discussions avec les représentants des administrations locales et leurs associations représentatives afin de cerner les enjeux qui préoccupent les municipalités et de chercher des solutions possibles.

Pour ce faire, la Direction a, entre autres, coordonné les réunions du Conseil provincial-municipal (CPM). Le CPM est un forum qui permet au ministre responsable des gouvernements locaux de discuter des enjeux et de consulter les présidents des trois associations qui représentent les élus municipaux. Les trois associations sont l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick,

Brunswick, the Union of Municipalities of New Brunswick, and the Cities of New Brunswick Association.

The Branch also held meetings with executive directors of the provincial municipal associations, attended six Association of Municipal Administrators of New Brunswick executive board meetings, and attended and participated in municipal associations annual general meetings.

In addition, the Branch supported the Minister of Local Government's attendance at Provincial and Territorial Meetings of Ministers responsible for Local Government.

In 2007-2008, the Capacity Building Branch provided engineering and technical advisory services to local governments, commissions, and local service districts. These services, which particularly support smaller municipalities or unincorporated areas where there are no or few engineering and technical resources, included:

- Assisting municipalities and LSD areas in identifying their infrastructure needs,
- Guiding small local government bodies as they liaised with hired private sector engineering firms,
- Raising awareness regarding provincial requirements for the operation of municipal treatment systems, and providing instructional support to community personnel who operate systems and equipment, and
- Coordinating the technical review on fire vehicle and equipment acquisitions and responding to requests for assessments of local fire and recreational facility engineering needs. In 2007-2008, the Branch oversaw the acquisition of 10 fire vehicles.

The Branch assumed project manager responsibilities on infrastructure projects being carried out in unincorporated areas of the province under the Federal/Provincial Gas Tax Fund.

During the year, the Branch also continued to manage the financial support given to the 15 municipalities and 14 planning and solid waste commissions with obligations under the *Official Languages Act*.

Community Restructuring Branch

Over the 2007-2008 fiscal year, the Community Restructuring Branch provided advice on municipal incorporation, annexation and amalgamation, and facilitated requests for community restructuring. The Branch also fostered and developed shared services arrangements.

l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick et l'Association des cités du Nouveau-Brunswick.

La Direction a également organisé des rencontres avec les directeurs généraux des associations municipales de la province, assisté à six réunions du conseil de direction de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick, et assisté et participé aux assemblées générales annuelles des associations municipales.

De plus, la Direction a appuyé la participation du ministre des Gouvernements locaux aux rencontres provinciales et territoriales des ministres responsables des administrations locales.

En 2007-2008, la Direction du renforcement des capacités a offert des services de consultation technique et d'ingénierie aux gouvernements locaux, aux commissions et aux districts de services locaux. Ces services, qui appuient particulièrement les petites municipalités ou les secteurs non constitués en municipalités dans lesquels les ressources techniques et d'ingénierie sont rares ou inexistantes, comprenaient ce qui suit :

- Aider les municipalités et les secteurs des DSL à déterminer leurs besoins en matière d'infrastructure,
- Orienter les petits organismes d'administration locale dans leurs relations avec les firmes d'ingénierie embauchées du secteur privé,
- Accroître la sensibilisation aux exigences provinciales relatives à l'exploitation des systèmes de traitement municipaux, et offrir un soutien pédagogique au personnel communautaire qui exploite des systèmes et de l'équipement, et
- Coordonner l'examen technique des camions d'incendie et de l'équipement acquis, et répondre aux demandes d'évaluation des besoins en matière d'installations de loisirs et de services d'incendie locaux. En 2007-2008, la Direction a supervisé l'acquisition de 10 camions d'incendie.

La Direction a pris en charge les responsabilités de gestionnaire des projets d'infrastructure mis en œuvre dans les secteurs non constitués en municipalités de la province dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral-provincial.

Au cours de l'année, la Direction a aussi continué de gérer le soutien financier aux 15 municipalités et aux 14 commissions d'urbanisme et de gestion des déchets solides ayant des obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

Direction de la restructuration communautaire

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, la Direction de la restructuration communautaire a offert des conseils en matière d'incorporation, d'annexion et de fusion municipale, et facilité les demandes de restructuration communautaire. La Direction a aussi encouragé et élaboré des ententes de partage de services.

The Branch continued to work with communities (incorporated and unincorporated) in examining the potential establishment of rural communities and municipal restructuring options. Over the year, 10 feasibility studies were worked on or completed as part of community restructuring processes. Three communities were restructured.

The Branch also provided advice and support to promote the continued viability of Business Improvement Areas (BIAs) across the province. BIAs are groups of independent businesses that come together in a given area to adopt a common strategy toward revitalizing business. They receive provincial funding on a calendar year basis to support business improvement initiatives such as marketing and promotional programs and beautification projects. Under the provisions of the *Business Improvement Areas Act*, the Branch provided support to BIAs to encourage and enable them to strengthen the downtown core of municipalities. This included administrating the advancement of funds in the amount of $1,899,035 to the 29 BIAs in 2007.

Community Infrastructure Branch

The primary areas of focus for this Branch during 2007-2008 were providing secretariat services for municipal and local service district infrastructure programs, and administering the Canada – New Brunswick Agreement on the Transfer of Federal Gas Tax Revenues financial program. The effective delivery of these support services to communities relies on building and maintaining strong working relations at federal, provincial and municipal levels.

A key area of activity during the year involved the Branch's support to the Canada – New Brunswick Agreement on the Transfer of Federal Gas Tax Revenues. This entailed reviewing municipal Capital Investment Plans to ensure sound technical information; developing criteria and coordinating and managing the infrastructure needs for unincorporated areas.

Over the year, the Community Infrastructure Branch facilitated the development and approval of required Capital Investment Plans under the Gas Tax Program. Under the five-year program, which began in 2005-2006, $146 million ($116 million in federal and $30 million in provincial monies) is to be invested in environmentally sustainable community infrastructure projects.

La Direction a continué de collaborer avec les collectivités (constituées et non constituées) en vue d'examiner l'établissement possible de communautés rurales et les options de restructuration municipale. Au cours de l'année, 10 études de faisabilité ont été poursuivies ou terminées dans le cadre de processus de restructuration communautaire. Trois collectivités ont été restructurées.

La Direction a également offert des conseils et un appui afin de promouvoir la viabilité continue des zones d'amélioration des affaires (ZAA) dans la province. Les ZAA sont des groupes d'entreprises indépendantes qui se forment dans un secteur donné pour adopter une stratégie commune de revitalisation du secteur des affaires. Elles reçoivent des fonds provinciaux par année civile afin d'appuyer des projets d'amélioration des affaires comme les programmes de marketing et de promotion, et les projets d'embellissement. En vertu des dispositions de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*, la Direction a offert un appui aux ZAA afin de les encourager et de leur permettre de renforcer le cœur du centre-ville des municipalités. Cet appui comprenait l'administration de l'avance de fonds au montant de 1 899 035 $ aux 29 ZAA en 2007.

Direction de l'infrastructure communautaire

La Direction, en 2007-2008, avait pour tâches principales d'assurer des services de secrétariat pour les programmes d'infrastructure des municipalités et des districts de services locaux, et de gérer le programme financier de l'Entente Canada – Nouveau-Brunswick sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence. La prestation efficace de ces services de soutien aux communautés repose sur la création et le maintien de relations de travail fortes à l'échelle fédérale, provinciale et municipale.

Un principal secteur d'activité, au cours de l'année, était l'appui de la Direction à l'Entente Canada – Nouveau-Brunswick sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence qui comportait l'examen des plans de dépenses en immobilisations des municipalités afin d'assurer la précision de l'information technique, l'élaboration des critères, ainsi que la coordination et la gestion des besoins en matière d'infrastructure dans les secteurs non constitués en municipalités.

Au cours de l'année, la Direction de l'infrastructure communautaire a facilité l'élaboration et l'approbation des plans de dépenses en immobilisations requis dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence de cinq ans (entrepris en 2005-2006). Au total, 146 millions de dollars (116 millions du gouvernement fédéral et 30 millions du gouvernement provincial) seront investis dans des projets d'infrastructure communautaire écologiquement viables pendant la durée du programme.

LOCAL SERVICE DISTRICT DIVISION

During the 2007-2008 fiscal year, this Division administered the financial management and delivery of services in unincorporated areas of the province, called local service districts (LSDs).

The Division's core responsibility was ensuring the delivery of services such as fire protection, garbage collection and dog control in unincorporated areas through financial management and regionally-based service administration.

In 2007-2008, the Local Service District Division continued to work with local service district advisory committees, fire departments and other service delivery bodies, as well as the general public, to identify local service needs and administer the delivery of services through financial and logistical support. These responsibilities are carried out by local services managers, situated in eight regional locations across the province (please see map on page vii).

The Division supported a number of programs at the local level, including participation in infrastructure projects in unincorporated areas funded under the Gas Tax Fund program.

A familiarity with area interests and issues by local services managers added to the local perspective on a number of community restructuring exercises.

CORPORATE AND COMMUNITY FINANCE DIVISION

The Corporate and Community Finance Division is mandated with providing effective financial management for the delivery of departmental programs, as well as a range of financial support to the villages, towns, cities and rural communities of the province.

Over the 2007-2008 financial year, the Division's responsibilities were administered under two Branches:

- Corporate Finance, and
- Community Finance.

Corporate Finance Branch

The Corporate Finance Branch provides services to both the Department of Local Government, and the Department of Environment, through a shared service agreement.

In 2007-2008, this Branch provided the ongoing corporate services of budgeting, accounting, financial planning, monitoring and consulting services.

DIVISION DES DISTRICTS DE SERVICES LOCAUX

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, la Division a assuré la gestion financière et la prestation des services dans les secteurs non constitués en municipalités de la province, c'est-à-dire les districts de services locaux (DSL).

La responsabilité principale de la Division était d'assurer la prestation des services comme les services de protection contre les incendies, de collecte des déchets et de réglementation des chiens dans les secteurs non constitués en municipalités par la gestion financière et l'administration des services régionaux.

En 2007-2008, la Division des districts de services locaux a continué de collaborer avec les comités consultatifs de district de services locaux, les services d'incendie et d'autres organismes de prestation de services, ainsi que le public, pour déterminer les besoins locaux en matière de services et pour gérer la prestation des services au moyen d'un soutien financier et logistique. Ces responsabilités sont assumées par les gestionnaires des services locaux, qui se trouvent dans huit régions de la province (voir la carte à la page vii).

La Division a appuyé des programmes offerts à l'échelle locale, y compris la participation à des projets en matière d'infrastructure, financés dans le cadre du programme du Fonds de la taxe sur l'essence, dans des secteurs non constitués en municipalités.

En raison de leurs connaissances des intérêts et des enjeux locaux, les gestionnaires des services locaux ont fait valoir la perspective locale dans un certain nombre d'exercices de restructuration communautaire.

DIVISION DES FINANCES GÉNÉRALES ET COMMUNAUTAIRES

La Division des finances générales et communautaires a le mandat d'offrir une gestion financière efficace pour la prestation des programmes du ministère, de même qu'un soutien financier aux villages, villes, cités et communautés rurales de la province.

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, les responsabilités de la Division ont été gérées par deux directions :

- Finances générales, et
- Finances communautaires.

Direction des finances générales

Au moyen d'une entente de partage de services, la Direction des finances générales fournit des services au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement.

En 2007-2008, la Direction a offert des services généraux continus de budgétisation, de comptabilité, de planification financière, de surveillance et de consultation.

The key components of financial management included:

- Coordinating the Department's financial planning, budgeting and interim financial statement process;
- Providing accounting services to the Department by ensuring that payments made are duly authorized and in accordance with the *Financial Administration Act* and the *Public Purchasing Act*, and are accurately reflected in the books of the Province;
- Providing financial information, analysis and advice to management and central agencies; preparing the main estimates and public accounts briefing books; assisting senior management in the presentation of the Department's capital estimates, main estimates and annual report;
- Maintaining the departmental Financial Information System index, reconciling assets and liability accounts, and collecting and depositing revenue; and
- Implementing the necessary coding and reporting changes to ensure the departmental reorganization was successful.

Community Finance Branch

During fiscal 2007-2008, this Branch's service responsibilities were centred on providing advice and guidance relating to the financial aspects of local government bodies (municipalities, rural communities, LSDs and commissions).

The Branch provided accounting, capital borrowing, budget and financial reporting services to New Brunswick communities. This work continued to be guided by the goal of achieving sound local financial management and ensuring compliance with legislated requirements.

Specific activities included conducting the annual review of various budgets for:

- 102 municipalities,
- Two rural communities,
- Three police commissions,
- 20 water and/or wastewater commissions and solid waste commissions; and
- 327 local service districts and taxing authorities.

This Branch also administered the debt portfolio related to New Brunswick's municipalities and commissions, which totalled $586 million on December 31, 2007.

Over the fiscal 2007-2008, the Branch continued the development of the Municipal Debt Management system, including programming and testing software.

Les principales composantes de la gestion financière comprenaient ce qui suit :

- Coordonner le processus relatif à la planification financière, à la budgétisation et aux états financiers provisoires du ministère;
- Offrir des services de comptabilité au ministère, en veillant à ce que les paiements soient dûment effectués conformément à la *Loi sur l'administration financière* et à la *Loi sur les achats publics*, et qu'ils soient indiqués de façon exacte dans les comptes du gouvernement provincial;
- Fournir de l'information financière, des services d'analyse et des conseils aux organismes centraux et de gestion; préparer les cahiers d'information sur le budget principal et les comptes publics; aider les cadres supérieurs pour la présentation du budget de capital, du budget principal et du rapport annuel du ministère;
- Tenir à jour l'index du système d'information financière du ministère, effectuer le rapprochement des comptes des immobilisations et des comptes à payer, et percevoir et déposer les recettes; et
- Mettre en œuvre le codage et rapporter les changements pour s'assurer que la réorganisation du ministère est réussie.

Direction des finances communautaires

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, les responsabilités de cette Direction relatives à la prestation des services étaient axées sur l'offre de conseils et d'orientation relativement aux aspects financiers des organismes d'administration locale (municipalités, communautés rurales, DSL et commissions).

La Direction a offert des services de comptabilité, d'emprunt de capitaux, de budget et de rapports financiers aux communautés du Nouveau-Brunswick. Ces travaux ont continué à s'inspirer de l'objectif visant à atteindre une gestion financière locale saine et à assurer la conformité aux exigences prévues par la loi.

Les activités précises comprenaient l'étude annuelle de divers budgets pour :

- 102 municipalités,
- Deux communautés rurales,
- Trois commissions de police,
- 20 commissions des eaux et des eaux usées, et de gestion des déchets solides, et
- 327 districts de services locaux et autorités taxatrices.

La Direction a aussi géré le portefeuille de la dette ayant trait aux municipalités et commissions du Nouveau-Brunswick, d'une valeur totale de 586 millions de dollars au 31 décembre 2007.

Au cours de l'année financière 2007-2008, la Direction a poursuivi le développement du système de gestion de la dette municipale, y compris la programmation et la mise à l'essai du logiciel.

The Branch provided secretariat services, and financial analysis of applications by municipalities and commissions to the Municipal Capital Borrowing Board for authorization to borrow for capital expenditures (see page 2), and prepared the *Annual Report of Municipal Statistics for New Brunswick*, which is available on the Department's website.

In addition, the Branch ensured the calculation and distribution of $71 million in unconditional grant support to municipalities, rural communities and local service districts, as well as $1.7 million in Municipal Fine Revenue sharing to participating municipalities.

In 2007-2008, the Branch also supported the work of the Commissioner on the Future of Local Governance by responding to requests for information on municipal finances, and provision of related data.

POLICY, PLANNING AND PUBLIC AFFAIRS DIVISION

In 2007-2008, the Policy, Planning and Public Affairs Division was responsible for the development and delivery of the Department's overall policy, communications, and program evaluation functions. The Division provides strategic policy and communications advice to the Department's Senior Managers and the Minister, and coordinates departmental responsibilities under the Government platform, the Self-Sufficiency agenda, and other corporate and departmental commitments.

The work of the Division was carried out under four service areas:

- The Policy and Legislative Affairs Branch,
- The Strategic Initiatives Development Branch,
- The Public Affairs Branch, and
- The Program Planning and Evaluation Section.

During 2007-2008, the Executive Director led the development of the Department's five-year Strategic Plan as well as the Department's work in operational planning, including serving as the liaison with central Government on the Department's key Government commitments.

Policy and Legislative Affairs Branch

The Branch continued its work in legislative development, preparing amendments to, or creating new, Acts and regulations affecting municipalities, rural communities and local service districts. The Branch completed or continued work on 69 legislative, regulatory and policy assignments, including three regulatory amendments

La Direction a fourni des services de secrétariat et d'analyse financière des demandes d'autorisation d'emprunt de capitaux pour payer les dépenses en immobilisations qui ont été soumises à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités par les commissions et les municipalités (voir à la page 2). Elle a aussi préparé le *Rapport annuel des statistiques municipales du Nouveau- Brunswick*, qui est disponible sur le site Web du ministère.

De plus, la Direction a assuré le calcul et la distribution de 71 millions de dollars en subventions sans condition comme mesure de soutien aux municipalités, communautés rurales et districts de services locaux, de même que 1,7 million de dollars en partage des recettes municipales provenant des amendes aux municipalités participantes.

En 2007-2008, la Direction a également appuyé le travail du commissaire chargé d'examiner l'avenir de la gouvernance locale en répondant aux demandes d'information relatives aux finances municipales et en fournissant les données connexes.

DIVISION DES POLITIQUES, DE LA PLANIFICATION ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

En 2007-2008, la Division des politiques, de la planification et des affaires publiques était responsable de l'élaboration et de la réalisation des fonctions globales en matière de politiques, de communications et d'évaluation des programmes du ministère. La Division fournit des conseils stratégiques en matière de politiques et de communications aux cadres supérieurs du ministère et au ministre, et coordonne les responsabilités du ministère relatives au programme du gouvernement, aux objectifs de l'autosuffisance, et à d'autres engagements généraux et ministériels.

Le travail de la Division était assumé par quatre secteurs :

- Direction des politiques et des affaires législatives,
- Direction du développement des initiatives stratégiques,
- Direction des affaires publiques, et
- Section de la planification et de l'évaluation des programmes

En 2007-2008, la directrice générale a dirigé l'élaboration du plan stratégique quinquennal du ministère ainsi que les travaux de planification opérationnelle du ministère, servant aussi de lien avec le gouvernement central sur les principaux engagements du gouvernement pour le ministère.

Direction des politiques et des affaires législatives

La Direction a poursuivi ses travaux dans l'élaboration des lois, la préparation des modifications aux lois et aux règlements ou la création des nouvelles lois et nouveaux règlements qui ont des incidences sur les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux. La Direction a terminé ou poursuivi les

to enable provision of services in local service districts, five local government restructurings (e.g. amalgamations, annexations, new rural communities) and 16 appointments to various boards, including the Assessment and Planning Appeal Board.

As part of the Department's ongoing objective of encouraging greater local autonomy, legislative amendments were made to enable direct responsibility for management of the Municipal Contributory Pension Plan by the Plan's Board, while ensuring accountability with the Superintendent of Pensions at the provincial level.

During 2007-2008 fiscal year, the Branch continued to provide key services associated with the delivery of the Department's policy objectives, including:

- Facilitating liaison with Executive Council Office, the Office of the Attorney General and Board of Management in the preparation of proposals for consideration by committees of Government;
- Liaising with the Office of the Government House Leader, monitoring daily sittings of the Legislative Assembly, and overall coordination of departmental documentation during legislative sittings, including preparation of briefing materials, introduction of Bills, and responses to motions for the spring and fall 2007 and spring 2008 legislative sittings;
- Facilitating requests for formal legal opinions from the Office of the Attorney General, and assisting with responses to inquiries from the Office of the Ombudsman.

The Branch's *Right to Information Act* coordinator managed responses to requests received by the Department of Local Government, for which there were three in 2007-2008.

Strategic Initiatives Development Branch

In fiscal 2007-2008, the Branch was responsible for the development and oversight of broad-based departmental and governmental strategic initiatives, requiring longer-term research, analysis, and writing. As an integral part of these initiatives, the Branch:

- Supported a consultative exercise with municipal associations in reviewing local governance legislation;
- Accomplished developmental work to support the appointment of the Commissioner on the Future of Local Governance and the hiring of his advisors; and

travaux sur 69 projets de loi, de règlement ou de politique, y compris trois modifications réglementaires afin d'assurer la prestation des services dans les districts de services locaux, cinq restructurations de gouvernements locaux (par exemple : fusions, annexions, nouvelles communautés rurales) et 16 nominations aux divers conseils et commissions, y compris la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme.

Dans le cadre de l'objectif continu du ministère d'encourager une plus grande autonomie au niveau local, des modifications à la loi ont été apportées afin de permettre une responsabilité directe pour la gestion du régime de retraite à caractère contributif des municipalités par la commission du régime, et d'assurer la reddition de comptes auprès du surintendant des pensions au niveau provincial.

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, la Direction a continué d'offrir des services clés liés à la réalisation des objectifs stratégiques du ministère. Les services comprenaient :

- Faciliter le lien avec le Bureau du Conseil exécutif, le Cabinet du procureur général et le Conseil de gestion en vue de préparer des propositions à des fins d'étude par les comités du gouvernement;
- Assurer le lien avec le Bureau du leader parlementaire du gouvernement, suivre les séances quotidiennes de l'Assemblée législative et coordonner, de manière générale, la documentation du ministère pendant les séances de l'Assemblée législative, y compris la préparation des documents d'information, la présentation des projets de loi et les réponses aux motions pour les sessions du printemps et d'automne 2007 et du printemps 2008;
- Faciliter les demandes d'avis juridiques du Cabinet du procureur général, et appuyer les réponses aux demandes de renseignements du Bureau de l'ombudsman.

Le coordonnateur de la *Loi sur le droit à l'information* de la Direction gère les réponses aux demandes de renseignements reçues par le ministère des Gouvernements locaux. En 2007-2008, trois demandes ont été reçues.

Direction du développement des initiatives stratégiques

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, la Direction était responsable du développement et de la surveillance des initiatives stratégiques à grande échelle du ministère et du gouvernement, qui requièrent de la recherche, de l'analyse et de la rédaction à plus long terme. En tant que partie prenante de ces initiatives, la Direction :

- A appuyé un exercice de consultation auprès des associations municipales lors de la révision de la loi sur la gouvernance locale;
- A réalisé des travaux préparatoires pour appuyer la nomination du commissaire chargé d'examiner l'avenir de a gouvernance locale et l'embauche de ses conseillers; et

- Provided the principal liaison function to the Commissioner on the Future of Local Governance in providing historical, statistical and mapping information, as well as facilitating liaison between the Commissioner and stakeholder groups.

Public Affairs Branch

The Department of Local Government's communications responsibilities were managed by this Branch during fiscal 2007-2008. These support services included:

- Responding to media inquiries, and providing guidance to the Minister and Senior Managers in the area of media relations;
- Preparing news releases, speeches, and statements given during legislative sittings, as well as requested messages for various events;
- Coordinating media events, as well as public notices and other print and broadcast advertising, to support departmental announcements and initiatives; and
- Monitoring coverage in the provincial news media and advising the Department of emerging issues.

During 2007-2008, 15 news releases, 26 speeches, 13 written messages and six statements were prepared for the Minister and others on Local Government related subjects.

Program Planning and Evaluation Section

During 2007-2008, the Section was responsible for coordinating the ongoing evaluation of departmental programs and practices, and for developing tools, including those delivered through the Department's website, to enhance service delivery, as well as interaction with, and self-service by clients. Public consultation advisory support was also provided in the delivery of Local Government programs, including a number of community restructuring initiatives.

The Section was also responsible for managing the Department's website, providing design, programming, and site maintenance services.

In 2007-2008, 28 public notices and published messages and 13 Local Government publications were produced, as well as 155 new web pages developed and posted.

CORPORATE SERVICES DIVISION

The Corporate Services Division is mandated with providing an effective service platform for the delivery of departmental programs, including staff recruitment and development, information technology development and support, as well as logistical and administrative support.

- A assuré la fonction de liaison principale auprès du commissaire chargé d'examiner l'avenir de la gouvernance locale en fournissant de l'information historique, des statistiques et des cartes, ainsi qu'en facilitant le lien entre le commissaire et les groupes d'intervenants.

Direction des affaires publiques

Les responsabilités du ministère des Gouvernements locaux en matière de communications ont été gérées par la Direction au cours de l'année financière 2007-2008. Les services de soutien comprenaient :

- Répondre aux demandes de renseignements des médias, et fournir une orientation au ministre et aux cadres supérieurs dans le domaine des relations avec les médias;
- Rédiger les communiqués de presse, les discours et les déclarations faites à l'Assemblée législative, de même que les messages requis pour différentes activités;
- Coordonner les événements médiatiques, ainsi que les avis publics et autres annonces dans la presse écrite et électronique, pour appuyer les annonces et les projets du ministère;
- Suivre la couverture dans les médias provinciaux et aviser le ministère des nouveaux enjeux.

En 2007-2008, 15 communiqués de presse, 26 discours, 13 messages écrits et six déclarations ont été préparés pour le ministre et d'autres fonctionnaires sur des sujets ayant trait aux gouvernements locaux.

Section de la planification et de l'évaluation des programmes

En 2007-2008, la Section était responsable de la coordination de l'évaluation continue des programmes et des procédures du ministère, ainsi que de l'élaboration d'outils, y compris ceux fournis sur le site Web du ministère, afin d'améliorer la prestation de services, de même que l'interaction avec les clients et le libre-service. La Section a également offert des conseils en matière de consultation publique dans le cadre de la prestation des programmes du ministère des Gouvernements locaux, y compris des projets de restructuration communautaire.

La Section a aussi géré le site Web du ministère, offrant la conception, la programmation et les services de maintien du site.

En 2007-2008, 28 avis publics et messages publiés, et 13 publications du ministère des Gouvernements locaux ont été produits; 155 nouvelles pages Web ont été créées et affichées.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

La Division des services généraux est chargée d'offrir une base de services efficace pour la prestation des programmes du ministère, y compris le recrutement et le perfectionnement du personnel, le développement de la technologie de l'information et le soutien, ainsi que le soutien logistique et administratif.

The Division provides services to both the Department of Local Government, and the Department of Environment.

In 2007-2008, the Department's corporate responsibilities were administered under two Branches:

- Human Resources and Administration, and
- Information and Technology Management.

Human Resources and Administration Branch

In fiscal year 2007-2008, this Branch's major areas of responsibility included recruitment, labour and employee relations, job evaluation and classification, payroll and benefits administration, Official Languages administration, as well as human resources policy and program development. The Branch also was responsible for coordination of wellness initiatives, emergency planning, maintenance of the departmental Asset Inventory System for furniture and equipment, provision of telecommunications services, and facilities management support.

Activity in support of the Department of Local Government during 2007-2008 included filling seven vacancies for permanent positions through competition, hiring 12 individuals on personal services contracts and seven individuals on a casual basis, as well as the hiring of 13 summer students.

Furthermore, the Branch coordinated classification reviews for nine positions, sponsored one employee in the Public Service Management Program through the University of New Brunswick, and administered the Department's two collective agreements.

Official Languages Administration

The Department of Local Government recognizes its obligations regarding the Official Languages Policy and is committed to actively offering and providing quality services in the public's official language of choice, and is promoting a more balanced utilization of both official languages within the public service. The Department of Local Government provided opportunities for four employees to pursue second language training during the year.

In 2007-2008, the Department received no official language complaints.

Information and Technology Management Branch

Over the 2007-2008 fiscal year, this Branch continued its responsibilities for ensuring the effective and efficient acquisition, development, management and use of information, technology, data, systems and records within the Department. The daily use of technology and information has become integral to the ongoing, effective delivery of the Department's various programs and services. It is the mandate of the Branch to ensure that departmental staff has

La Division fournit des services au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement.

En 2007-2008, les responsabilités générales du ministère ont été gérées par deux directions :

- Ressources humaines et administration, et
- Gestion de l'information et de la technologie.

Direction des ressources humaines et de l'administration

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, les principaux secteurs de responsabilité de la Direction comprenaient le recrutement, les relations de travail et les relations avec les employés, l'évaluation et la classification des emplois, l'administration de la feuille de paye et des avantages sociaux, l'administration relative aux langues officielles, ainsi que l'élaboration de politiques et de programmes relatifs aux ressources humaines. La Direction était aussi responsable de la coordination des projets en matière de mieux-être, de la planification des mesures d'urgences, de la tenue du système d'inventaire du mobilier et de l'équipement du ministère, de la prestation des services de télécommunications, et du soutien à la gestion des installations.

En 2007-2008, les activités appuyant le ministère des Gouvernements locaux comprenaient : pourvoir sept postes vacants permanents par voie de concours, embaucher 12 personnes au moyen de contrats de services personnels et sept personnes sur une base occasionnelle, ainsi qu'embaucher 13 étudiants pendant l'été.

De plus, la Direction a coordonné l'examen de la classification de neuf postes, parrainé un employé du Programme de formation des gestionnaires de la fonction publique offert par l'Université du Nouveau-Brunswick et géré les deux conventions collectives du personnel du ministère.

Administration des langues officielles

Le ministère des Gouvernements locaux reconnaît ses obligations relativement à la Politique sur les langues officielles et est déterminé à offrir activement des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix. Il fait aussi la promotion d'une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique. Le ministère des Gouvernements locaux a permis à quatre employés de suivre une formation en langue seconde pendant l'année.

En 2007-2008, le ministère n'a reçu aucune plainte concernant les langues officielles.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, la Direction a continué d'assurer l'acquisition, l'élaboration, la gestion et l'utilisation efficace et efficiente de l'information, de la technologie, des données, des systèmes et des dossiers au sein du ministère. L'utilisation quotidienne de la technologie et de l'information fait maintenant partie intégrante de la prestation efficace et continue des divers services et programmes du ministère. Il incombe à la Direction de

reliable and secure access to information and technology resources when needed as well as to continue to identify opportunities throughout the Department where technology can be used to operational or strategic advantage.

The Branch is comprised of four key areas of focus:

- Records Management,
- Systems Development,
- Technical Support Services, and
- Geographic Information Systems (GIS).

Records Management

Departments have a legal responsibility for the administration, control, preservation and security of records within their custody in accordance with the *Archives Act* and the Provincial Policy on Records Management (AD1508). All records (apart from working files) are maintained in Records Management rather than in private offices. Records Management develops classification plans, prepares and follows retention schedules, retrieves financial documents (from Central Records Management and the Provincial Records Centre), and offers training and advice to departmental staff on records management issues. In 2007-2008, the Section responded to 789 retrieval requests for the Department.

Systems Development is responsible for information technology applications throughout the Department and maintains existing applications, develops new systems, provides application Helpdesk Support, provides technical expertise/advice and creates development standards.

Technical Support Services is responsible for the overall management, growth and advancement of departmental technical infrastructure including technical support, network services, asset management and architectural planning. Technical Support is responsible for the operations of the departmental Helpdesk, technology infrastructure (network connectivity, software, and server configuration and replacement, etc), network security, hardware and software purchasing, and tracking inventory of all departmental information technology assets.

Geographic Information Systems (GIS) is responsible for GIS and Mapping Services to all staff and provides custom maps, analysis, GIS and GPS training, advice and recommendations on issues related to GIS, such as GPS and remote sensing. The Section also monitors and updates the Spatial Fusion map server, which allows clients with the appropriate installed software, to view, query, and analyze maps and a variety of databases.

s'assurer que le personnel du ministère a accès, au besoin, à des ressources fiables et sûres en matière d'information et de technologie et de continuer à cerner les occasions, au sein du ministère, où l'utilisation de la technologie peut procurer un avantage opérationnel ou stratégique.

La Direction comprend quatre principaux secteurs d'activité :

- Gestion des documents,
- Développement des systèmes,
- Services de soutien technique,
- Systèmes d'information géographique (SIG).

Gestion des documents

Les ministères ont la responsabilité légale d'assurer l'administration, le contrôle, la préservation et la sécurité des documents dont ils ont la garde, conformément à la *Loi sur les archives* et à la Politique provinciale sur la gestion des documents (AD-1508). Tous les documents (à part les fichiers de travail) sont conservés à la Section de la gestion des documents plutôt que dans les bureaux individuels. La Section élabore les plans de classification, prépare et suit les tableaux de conservation des documents, récupère les documents financiers (de la Gestion centrale des documents et du Centre provincial des documents) et offre une formation et des conseils au personnel du ministère dans le domaine de la gestion des documents. En 2007-2008, la Section a répondu à 789 demandes de récupération de documents pour le ministère.

La *Section du développement des systèmes* est responsable des applications de la technologie de l'information dans l'ensemble du ministère. Elle maintient les applications actuelles, développe de nouveaux systèmes, offre un service de dépannage pour les applications, fournit des conseils techniques et crée les normes de développement.

Les *Services de soutien technique* sont chargés de la gestion générale, du développement et de l'avancement de l'infrastructure technique du ministère, y compris le soutien technique, les services du réseau, la gestion des produits et la planification architecturale. La Section voit aux opérations du bureau de dépannage du ministère, à l'infrastructure technologique (branchement au réseau, logiciels, remplacement et configuration du serveur, etc.), à la sécurité du réseau, à l'achat du matériel informatique et des logiciels, et au suivi de l'inventaire de tous les produits du ministère liés à la technologie de l'information.

La *Section des systèmes d'information géographique (SIG)* offre les services de cartographie et du SIG à tout le personnel. Elle produit des cartes personnalisées, effectue l'analyse, offre une formation relative au SIG et au système de positionnement global (GPS), et donne des conseils et des recommandations sur les questions relatives au SIG, comme le système GPS et la détection à distance. La Section surveille également le serveur de cartes Spatial Fusion et effectue les mises à jour, ce qui permet aux clients ayant un logiciel compatible de voir, d'interroger et d'analyser les cartes et diverses bases de données.

OUR FINANCIAL INFORMATION / NOTRE INFORMATION FINANCIÈRE

EXPENDITURE TABLES - MAIN ESTIMATES / TABLEAUX DES DÉPENSES - BUDGET PRINCIPAL

Financial Results 2007-2008 (000's) / Résultats financiers 2007-2008 (000 $)
Department of Local Government / Ministère des Gouvernements locaux

EXPENDITURES / DÉPENSES	Main Estimates Budget principal	Wage Settlements Règlements salariaux	Budget Budget	Actual Montant réel	Variance Écart	Note (see variances / voir les écarts)
Corporate Services / Services généraux						
Senior Management / Haute direction	433.0	-	433.0	544.9	111.9	
Corporate Services / Services généraux	2,765.0	-	2,765.0	2,454.5	(310.5)	1
Local Government Finances / Finances des administrations locales						
Municipal Unconditional Grant / Subventions inconditionnelles aux municipalités	66,942.0	-	66,942.0	66,942.9	0.9	
Municipal Property Tax Warrant / Mandat d'impôt foncier municipal	-	-	-	-	-	
Municipal Fine Revenue Sharing Program / Programme de partage des recettes municipales provenant des amendes	2,000.0	-	2,000.0	1,691.4	(308.6)	2
Local Service District Expenditures / Dépenses des districts de services locaux	35,736.0	-	35,736.0	36,677.4	941.4	3
Local Government and Community Relations / Administrations locales et relations avec les communautés						
Local Governance and Community Leadership / Gouvernance locale et leadership communautaire	859.0	-	859.0	797.6	(61.4)	
Local Government Finance and Community Service Delivery / Finances des administrations locales et prestation des services aux communautés	1,699.0	-	1,699.0	1,983.4	284.4	4
Community Technical and Professional Support / Soutien technique et professionnel aux communautés	400.0	-	400.0	646.0	246.0	5
Assessment and Planning Appeal Board / Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme						
Assessment and Planning Appeal Board / Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	322.0	-	322.0	323.0	1.0	
Total Ordinary / Total du budget ordinaire	**111,156.0**	**-**	**111,156.0**	**112,061.1**	**905.1**	

	Main Estimates Budget principal		Actual Montant réel	Variance Écart	Note
Local Service Districts / Districts de services locaux	500.0	-	489.4	10.6	
Total Capital / Total du budget de capital	**500.0**	**-**	**489.4**	**10.6**	

EXPENDITURES / DÉPENSES

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION / SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	**Actual / Montant réel**
Non-Capital Development Projects / Projets d'aménagement – fonctionnement	80.9
Canada / New Brunswick Gas Tax Program – Administration / Programme de la taxe sur l'essence Canada – Nouveau-Brunswick – Administration	-
Canada / New Brunswick Gas Tax Program – Payments to Municipalities / Programme de la taxe sur l'essence Canada – Nouveau-Brunswick – Versements aux municipalités	25,147.6
Total Funding provided by Regional Development Corporation / Financement total fourni par la Société de développement régional	**25,228.5**

REVENUES / RECETTES	**Main Estimates Budget principal**	**Actual Montant réel**	**Variance Écart**
Return on Investment / Rendement sur les placements	383.0	382.9	(0.1)
Sale of Goods and Services / Vente de biens et services	-	-	-
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	-	14.8	14.8
Recoveries / Recouvrements	1,913.0	1,913.0	-
Miscellaneous / Divers	-	-	-
Total Revenues / Total des recettes	**2,296.0**	**2,310.7**	**14.7**

Variances

1. Expenditures were less than budgeted due to vacancies and cost savings in administrative expenses and information technology acquisitions.

2. Fine revenue generated in municipalities was less than anticipated.

3. The cost of services provided to local service districts, such as fire protection, land use planning, cost of assessment, recreation and community services, and solid waste collection increased over budgeted amounts.

4. Overexpenditures due to costs related to dog control, technological infrastructure improvements, the hiring of an assistant local services manager, and special assistance to the New Brunswick SPCA.

5. During 2007-2008 the department was reorganized internally and budgets were reallocated. Thse adjustments are not reflected in the Main Estimates numbers. The revised budget for Community Technical and Professional Support was $607,900, leaving the branch with a deficit of $38,000.

Écarts

1. Les dépenses ont été moins élevées que prévu en raison des postes vacants et des économies réalisées dans les dépenses administratives et les acquisitions en technologie de l'information.

2. Les recettes provenant des amendes imposées par les municipalités ont été moins importantes que prévu.

3. Les coûts des services offerts aux districts de services locaux, comme la protection contre les incendies, la planification de l'utilisation des terres, le coût de l'évaluation, les services récréatifs et communautaires et la collecte des déchets solides, ont dépassé les sommes prévues au budget.

4. Les dépassements constatés sont attribuables aux coûts liés à la réglementation des chiens, à l'amélioration de l'infrastructure technologique, à l'embauche d'un gestionnaire adjoint des services locaux et à une aide spéciale accordée à la SPCA du Nouveau-Brunswick.

5. Au cours de l'année 2007-2008, le ministère a fait l'objet d'une réorganisation interne et les budgets ont été réattribués. Le budget principal ne tient pas compte de ces rajustements. Le budget révisé de la Direction du soutien technique et professionnel aux communautés s'élevait à 607 900 $, ce qui laisse un déficit de 38 000 $.

EXPENDITURE TABLES / TABLEAUX DES DÉPENSES

Department Restructure - Financial Results - 2007-2008 (000's) / Résultats financiers 2007-2008 (000 $) - Restructuration du ministère

Department of Local Government / Ministère des Gouvernements locaux

In the second quarter of 2007, the Department of Local Government was reorganized. This reorganization created new programs and the original budget was reallocated to the new programs as required.

The budget figures in this chart reflect the new organizational structure.

Pendant le deuxième trimestre de 2007, le ministère des Gouvernements locaux a été restructuré. Cette restructuration a créé de nouveaux programmes, et le budget original a été réaffecté aux nouveaux programmes lorsque c'était nécessaire.

Les chiffres du budget dans ce tableau représentent la nouvelle structure organisationnelle.

EXPENDITURES / DÉPENSES	Revised Main Estimates Budget principal révisé	Wage Settlements Règlements salariaux	Budget Budget	Actual Montant réel	Variance Écart	Note
Corporate Services / Services généraux						
Senior Management / Haute direction	433.0	-	433.0	544.9	111.9	
Corporate Services / Services généraux	2,604.0		2,604.0	2,576.5	(27.5)	
Corporate and Community Finances / Finances générales et communautaires						
Corporate and Community Finances / Finances générales et communautaires	1,016.0	-	1,016.0	977.0	(39.0)	
Municipal Unconditional Grant / Subventions inconditionnelles aux municipalités	66,942.0	-	66,942.0	66,942.9	0.9	
Municipal Property Tax Warrant / Mandat d'impôt foncier municipal	-	-	-	-	-	
Municipal Fine Revenue Sharing Program / Programme de partage des recettes municipales provenant des amendes	2,000.0	-	2,000.0	1,691.4	(308.6)	1
Local Service District Expenditures / Dépenses des districts de services locaux	35,736.0	-	35,736.0	36,677.4	941.4	2
Local Governance and Community Infrastructure / Gouvernance locale et infrastructure communautaire						
Local Governance and Community Infrastructure / Gouvernance locale et infrastructure communautaire	798.0	-	798.0	797.6	(0.4)	
Local Service Districts / Districts de services locaux						
Local Service Districts / Districts de services locaux	1,305.0	-	1,305.0	1,530.4	225.4	3
Assessment and Planning Appeal Board / Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme						
Assessment and Planning Appeal Board / Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	322.0	-	322.0	323.0	1.0	
Total Ordinary / Total du budget ordinaire	**111,156.0**	**-**	**111,156.0**	**112,061.1**	**905.1**	

	Main Estimates Budget principal		Actual Montant réel	Variance Écart
Local Service Districts / Districts de services locaux	500.0	-	489.4	10.6
Total Capital / Total du budget de capital	**500.0**	**-**	**489.4**	**10.6**

EXPENDITURES / DÉPENSES

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION / SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	**Actual / Montant réel**
Non-Capital Development Projects / Projets d'aménagement – fonctionnement	80.9
Canada / New Brunswick Gas Tax Program – Administration / Programme de la taxe sur l'essence Canada – Nouveau-Brunswick – Administration	-
Canada / New Brunswick Gas Tax Program – Payments to Municipalities / Programme de la taxe sur l'essence Canada – Nouveau-Brunswick – Versements aux municipalités	25,147.6
Total Funding provided by Regional Development Corporation / Financement total fourni par la Société de développement régional	**25,228.5**

REVENUES / RECETTES	**Main Estimates Budget principal**	**Actual Montant réel**	**Variance Écart**
Return on Investment / Rendement sur les placements	383.0	382.9	(0.1)
Sale of Goods and Services / Vente de biens et services	-	-	-
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	-	14.8	14.8
Recoveries / Recouvrements	1,913.0	1,913.0	-
Miscellaneous / Divers	-	-	-
Total Revenues / Total des recettes	**2,296.0**	**2,310.7**	**14.7**

Variances

1. Fine revenue generated in municipalities was less than anticipated.

2. The cost of services provided to local service districts, such as fire protection, land use planning, cost of assessment, recreation and community services, and solid waste collection increased over budgeted amounts.

3. Overexpenditures due to costs related to salaries and travel of local service managers, dog control, and special assistance to the New Brunswick SPCA.

Écarts

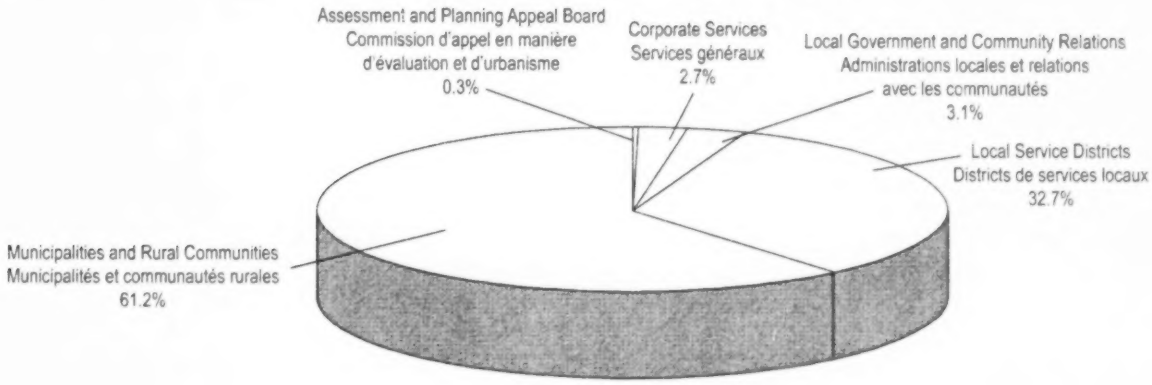
1. Les recettes provenant des amendes imposées par les municipalités ont été moins importantes que prévu.

2. Les coûts des services offerts aux districts de services locaux, comme la protection contre les incendies, la planification de l'utilisation des terres, le coût de l'évaluation, les services récréatifs et communautaires et la collecte des déchets solides, ont dépassé les sommes prévues au budget.

3. Les dépassements constatés sont attribuables aux coûts liés aux salaires et aux frais de déplacement des gestionnaires des services locaux, à la réglementation des chiens et à une aide spéciale accordée à la SPCA du Nouveau Brunswick.

DISTRIBUTION OF THE DEPARTMENT'S BUDGET 2007-2008 - MAIN ESTIMATES

RÉPARTITION DU BUDGET DU MINISTÈRE 2007-2008 - BUDGET PRINCIPAL

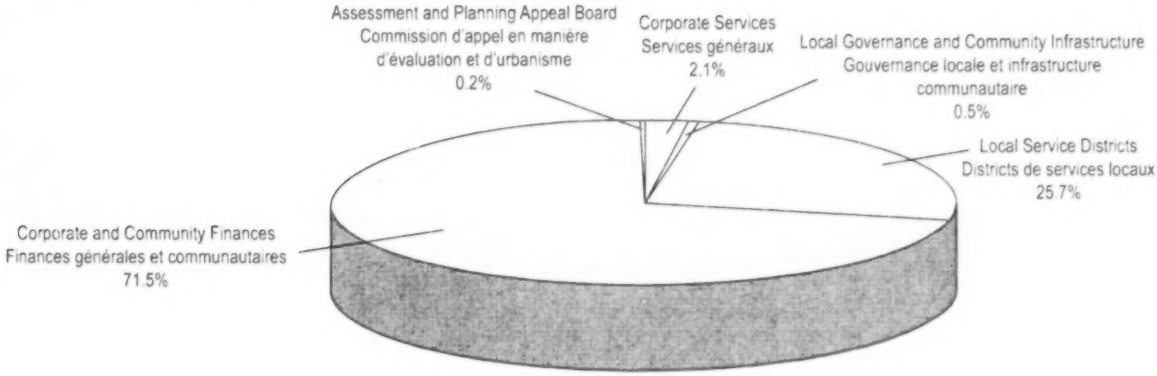


The budget figures in the following chart reflect the new organizational structure.

Les chiffres du budget dans le graphique suivant représentent la nouvelle structure organisationnelle.

DISTRIBUTION OF THE DEPARTMENT'S BUDGET 2007-2008 - DEPARTMENTAL RESTRUCTURE

RÉPARTITION DU BUDGET DU MINISTÈRE 2007-2008 - RESTRUCTURATION DU MINISTÈRE



PERFORMANCE MEASURES

The Department of Local Government has established a Strategic Plan to guide its actions over the course of the five years, spanning 2007-2012. The plan is evaluated annually to ensure that it continues to reflect governmental and departmental directions and to maintain accountability to target outcomes. These outcomes are articulated annually through a series of Performance Measures.

GOALS	PERFORMANCE MEASURES	PROGRESS TO DATE
GOAL 1: Increase opportunities for self-sufficiency in communities	• Reduced manual work, errors, and response time in providing information to facilitate issuance of municipal debentures, as a result of developing a municipal debt management system.	Development of the Municipal Debt Management System continued throughout 2007-2008. Implementation is anticipated by the Fall of 2008, whereby work supporting both the Municipal Capital Borrowing Board and the New Brunswick Municipal Finance Corporation will be administered through this system.
GOAL 2: Increase effective utilization of resources to meet priority needs of communities	• Increased utilization of web-based resource manual, and corresponding reduction in general inquiries managed by staff.	Municipal sources indicate that the online Resource Manual is proving to be a beneficial tool and is being well utilized by municipalities. The average monthly hits for this web page in 2007-2008 were 480. General phone inquiries have lessened as municipal administrators are guided to the resource manual.
GOAL 3: Increase service capacity of community organizations	• Agreements are developed to enable shared services between communities.	The Department facilitated a recreational service agreement between the City of Fredericton and eight neighbouring local service districts.
GOAL 4: Enhance liaison and communications with communities as well as local and provincial organizations	• Quarterly meetings are held with the Provincial-Municipal Council. • Meetings with Executive Directors of Municipal Associations are held quarterly at a minimum.	Two meetings of the Provincial-Municipal Council have occurred on November 15, 2007 and February 12, 2008. One Executive Directors meeting was held on January 25, 2008. This meeting helped enhance communication and liaison between the three municipal associations and the Department. Initiatives have been discussed cooperatively between the Department and associations.
GOAL 5: Increase development, support, and retention of human resources	• Departmental ratings on the four areas* of opportunity that resulted from the 2007 Public Service Employee Survey are improved to meet or exceed the 75% baseline. 1) Opportunities for career growth within the Department 2) Opportunities for career growth within the GNB 3) Prefer to stay with GNB, even if offered a similar job elsewhere 4) Essential information flows effectively from senior leadership to staff • A succession planning process is implemented. • Competency profiles for Management, Non-Union and Bargaining positions are developed.	The Department approved an Action Plan to address Feedback received from employees as a result of the 2007 Public Service Employee Survey. A number of initiatives in the plan are currently being worked on. The Department approved a succession planning process and is in Phase 2 of the plan's development. Critical positions have been identified and the Department is in the process of developing competency profiles for those positions.
GOAL 6: Increase governance capacity of communities and service delivery bodies	• A minimum of one capacity building training opportunity is offered annually to the municipal sector.	Three training and information sessions have been held in Upper Miramichi Rural Community, City of Dieppe and the Village of Blacks Harbour. These sessions have provided the municipalities with a better understanding of the governance capacity of a council, as well as the legislated requirements of the *Municipalities Act*.
GOAL 7: Increase community infrastructure opportunities and capacity	• All Capital Investment Plans are finalized.	Of New Brunswick's municipalities, only 10 have not submitted their Capital Investment Plan for approval. It is anticipated that their plans should be submitted by the end of 2008-2009 fiscal year.
GOAL 8: Increase citizen and organizational awareness of local government structures and responsibilities.	• Online Community Profiles are completed.	Online Community Profiles will be completed by the end of the 2008-2009 fiscal year.

MESURES DU RENDEMENT

Le ministère des Gouvernements locaux a mis en place un plan stratégique pour guider sa démarche au cours des cinq prochaines années, soit de 2007 à 2012. Le plan est évalué chaque année pour s'assurer qu'il demeure fidèle à l'orientation du gouvernement et du ministère, et que les efforts déployés vont bien dans le sens des résultats visés. Ces résultats s'expriment annuellement par une série de mesures du rendement.

OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT	PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR
OBJECTIF 1 : Accroître les occasions favorisant l'autosuffisance dans les collectivités.	• Erreurs, délais et travail manuel réduits dans la transmission des renseignements afin de faciliter l'émission des débentures municipales grâce à l'élaboration d'un système de gestion de la dette municipale.	L'élaboration du système de gestion de la dette municipale s'est poursuivie au cours de l'exercice financier 2007-2008. Le système, qui devrait être mis en service d'ici l'automne 2008, sera utilisé pour gérer les services de soutien fournis à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités et à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.
OBJECTIF 2 : Favoriser l'utilisation efficace des ressources afin de répondre aux besoins des collectivités.	• Utilisation accrue du guide des ressources sur le Web et réduction, par le fait même, des demandes de renseignements généraux traitées par le personnel.	Les sources municipales révèlent que le Guide des ressources en ligne s'avère un outil utile et qu'il est bien utilisé par les municipalités. Il y a eu, en moyenne, 480 appels de fichier par mois pour cette page Web au cours de l'exercice financier 2007-2008. Les demandes de renseignements par téléphone ont diminué étant donné que les administrateurs municipaux s'en remettent au Guide des ressources.
OBJECTIF 3 : Accroître la capacité de service des organismes communautaires.	• Ententes élaborées de façon à permettre le partage de services entre les collectivités.	Le ministère a facilité la conclusion d'une entente sur les services de loisirs entre la Ville de Fredericton et huit districts de services locaux avoisinants.
OBJECTIF 4 : Raffermir le lien et la communication avec les collectivités, et les organismes locaux et provinciaux.	• Réunions trimestrielles tenues avec le Conseil provincial-municipal. • Réunions organisées au moins tous les trois mois avec les directeurs généraux des associations municipales.	Deux réunions du Conseil provincial-municipal ont eu lieu le 15 novembre 2007 et le 12 février 2008. Une réunion des directeurs généraux s'est tenue le 25 janvier 2008. Cette réunion a permis d'améliorer la communication et la liaison entre les trois associations municipales et le ministère. Le ministère et les associations ont discuté de projets dans un esprit de coopération.
OBJECTIF 5 : Accroître le développement, le soutien et le maintien des ressources humaines.	• Amélioration des évaluations obtenues par le ministère relativement aux quatre secteurs à améliorer, établis à la suite du sondage mené auprès des employés de la fonction publique en 2007, afin d'atteindre ou de dépasser le seuil de 75 %. 1) Possibilités de croissance professionnelle au sein du ministère. 2) Possibilités de croissance professionnelle au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick. 3) Désir de rester au GNB, même si un emploi comparable était offert ailleurs. 4) Information essentielle communiquée efficacement de la haute direction au personnel. • Mise en place d'un processus de planification de la relève. • Profils de compétences à l'intention du personnel occupant des postes de gestion, syndiqués et non syndiqués.	Le ministère a approuvé un plan d'action en vue de traiter les commentaires obtenus à la suite d'un sondage mené auprès des employés de la fonction publique en 2007. Un certain nombre de projets indiqués dans le plan sont en cours d'élaboration. Le ministère a approuvé un processus de planification de la relève et il a entrepris la phase 2 de l'élaboration du plan. Des postes essentiels ont été déterminés et le ministère est en train d'élaborer des profils de compétences correspondant à ces postes.
OBJECTIF 6 : Accroître la capacité de gouvernance des collectivités et des organismes de prestation de services.	• Au moins une séance de formation sur le renforcement des capacités offerte chaque année au secteur municipal.	Trois séances de formation et d'information ont été organisées dans la communauté rurale de Upper Miramichi, la ville de Dieppe et le village de Blacks Harbour. Ces séances ont donné l'occasion aux municipalités de mieux comprendre la capacité de gouvernance d'un conseil, de même que les exigences établies par la *Loi sur les municipalités*.
OBJECTIF 7 : Accroître les possibilités et la capacité des collectivités en matière d'infrastructure.	• Établissement de tous les plans de dépenses en immobilisations.	De toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick, 10 d'entre elles seulement n'ont pas soumis leur plan de dépenses en immobilisations aux fins d'approbation. On s'attend à ce que leur plan soit présenté d'ici la fin de l'exercice financier 2008-2009.
OBJECTIF 8 : Sensibiliser davantage les citoyens et les organismes aux structures et responsabilités des administrations locales.	• Achèvement des profils communautaires en ligne.	Les profils communautaires en ligne seront terminés d'ici la fin de l'exercice financier 2008-2009.

NOTES